

---

# PLAN STRATEGIQUE

---

2014-2016

---

CAUCUS Fempaci

---



## **Introduction**

Constituée en 2011, l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire compte aujourd'hui 255 députés dont 24 femmes. L'Assemblée nationale est l'unique chambre du Parlement ivoirien. Elle est la première établie après la décennie de crise que le pays a connue. De ce fait, les parlementaires ivoiriens font face au défi de traiter de nombreuses et importantes priorités politiques et législatives à l'ordre desquelles figurent l'avancement des droits des femmes et la promotion de l'égalité des sexes.

La Côte d'Ivoire a ratifié la Convention sur l'élimination des discriminations à l'égard des femmes (CEDAW) ainsi que le Protocole de Maputo, la Charte sur les droits et le bien-être des enfants et la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations-Unies sur les femmes, la paix et la sécurité. Diverses politiques et stratégies ont été adoptées au niveau national pour mettre en œuvre ces instruments de promotion des droits des femmes. Il en est ainsi de la Déclaration solennelle du Chef de l'Etat sur l'égalité des chances, l'équité et le genre prononcée en 2007, la politique nationale de promotion de la femme, dont font partie le Plan national d'action pour la femme, le Document de politique nationale sur l'égalité des chances, l'équité et le genre et le Plan national d'action pour la mise en œuvre de la résolution 1325.

Malgré les progrès réalisés, de nombreux obstacles persistent notamment en matière de réforme législative, d'allocation de ressources suffisantes et de contrôle de la mise en œuvre des politiques et plans d'égalité. Ainsi, des révisions législatives s'imposent pour éliminer des dispositions discriminatoires en matière pénale et civile, en particulier dans le droit de la famille. Une législation plus favorable pour la participation des femmes à la vie politique s'avère également primordiale. Mettre un terme aux violences faites aux femmes, aux filles et aux enfants est également une priorité à inscrire sur l'agenda législatif du pays. Des efforts doivent être entrepris pour contrôler l'application des politiques d'égalité. Nombre d'actions de sensibilisation s'avèrent également nécessaires pour lutter contre les stéréotypes et les pratiques néfastes et plus généralement pour valoriser les femmes ivoiriennes à tous les niveaux.

Les femmes parlementaires en particulier, bien que peu nombreuses, se sont engagées à mettre leur mandat au service de l'amélioration de la situation des femmes ivoiriennes. Elles se sont accordées à mettre leur position d'influence en tant que législatrices au service des droits des femmes, de l'égalité des sexes et de la prise en compte du genre par le travail parlementaire.

Suite aux recommandations formulées par les femmes parlementaires, l'Assemblée nationale ivoirienne a inscrit la promotion des droits des femmes et l'égalité au rang d'axe prioritaire dans ses plans stratégiques.

## **Le Caucus Fempaci**

Pour se rassembler, unir leurs efforts et travailler ensemble pour atteindre leurs objectifs communs, les députées ivoiriennes ont établi le Caucus des femmes parlementaires de Côte d'Ivoire (Fempaci) auquel elles ont associé un groupe de leurs collègues masculins. Le Caucus a été établi en novembre 2013 avec l'appui technique et financier de l'Union interparlementaire (UIP).

Les forums de femmes parlementaires permettent aux femmes souvent minoritaires dans les parlements de s'unir autour d'objectifs communs et de renforcer leur impact politique. Ils permettent d'instaurer une coopération multipartite, de défendre les priorités législatives des

femmes, de renforcer la capacité des femmes parlementaires et d'offrir une plateforme pour œuvrer en faveur de l'intégration de la dimension de genre dans le travail et les structures parlementaires<sup>1</sup>.

Le Caucus Fempaci s'est donné pour vocation de permettre aux femmes parlementaires ivoiriennes d'agir ensemble et en solidarité en faveur des droits des femmes, de l'égalité des sexes et de la prise en compte du genre par le travail parlementaire.

## **Structures et fonctionnement du Caucus Fempaci**

Le caucus Fempaci est formé de toutes les femmes parlementaires de Côte d'Ivoire en exercice (membres d'office) ainsi que d'un groupe d'hommes parlementaires en exercice (membres associés). Le Président de l'Assemblée nationale est membre d'honneur du Caucus.

Plusieurs organes sont chargés du fonctionnement du Caucus : l'Assemblée générale, le Bureau exécutif, des Commissions spécialisées et des Commissaires aux comptes.

Le Caucus est financé par les cotisations de ses membres, l'appui financier et matériel de l'Assemblée nationale, le soutien financier et matériel de partenaires nationaux et internationaux ainsi que des dons et legs.

Il a été établi avec un mandat d'une durée indéterminée. L'objectif de ses membres est que le caucus soit une structure pérenne au sein de l'Assemblée nationale.

L'équipe actuelle du Caucus a été désignée pour un mandat de 2 ans et demie. Sa durée est limitée par le mandat de la législature en cours qui se termine en 2016.

## **Le Caucus Fempaci : une équipe au travail**

Le Caucus est avant tout une équipe de travail. Pour qu'une équipe fonctionne bien, il faut une mission, des valeurs communes, des règles établies, du respect et de la confiance mutuelle, de la discipline et une information claire et positive.

Se coacher les unes les autres, guider par l'exemple, se donner un avis honnête, distribuer les tâches sont des ingrédients essentiels.

L'utilisation optimale du potentiel de tous les membres est également essentielle. Les membres d'une équipe sont différents et leurs différences sont autant de valeurs-ajoutées qu'il faut savoir additionner. La synergie de l'équipe implique que les idées et les actions des membres soient complémentaires. Outre les différents styles des membres de l'équipe, il est important également de bâtir la spécialisation au sein du Caucus et d'utiliser les domaines d'expérience des différents membres.

La synergie va au-delà du Caucus, elle implique aussi de travailler avec d'autres équipes au sein du parlement et à l'extérieur.

---

<sup>1</sup> Lignes directrices pour forums de femmes parlementaires, Union interparlementaire (UIP), 2013

## La planification stratégique du Caucus Fempaci

Un plan stratégique est une série d'objectifs globaux assortis d'un plan pour les atteindre.

La définition d'un plan stratégique visant à rendre le Caucus opérationnel et lui permettre d'atteindre ses objectifs à court et long terme est une étape essentielle pour le bon fonctionnement et le succès du Caucus Fempaci.

Le présent plan stratégique vise à contribuer à garantir une planification et une gestion efficaces des actions du Caucus. Il est en effet crucial que les résultats du travail du Caucus voient le jour avant les échéances imposées par la fin de la législature en 2016 et par le lancement des campagnes électorales.

L'élaboration du plan stratégique s'est faite de manière participative au cours d'un Atelier de trois jours de travail auquel ont participé des femmes (15) et des hommes (2) membres du Caucus.

L'Atelier s'est déroulé du 20 au 22 mai 2014. Il a été lancé par une formation en planification stratégique pour les membres du Caucus assortie d'une séance spéciale sur l'esprit d'équipe. Il s'est poursuivi par l'inventaire des forces et faiblesses du Caucus et des opportunités qui lui sont offertes et des menaces auxquels il fait face. Suite à cette réflexion, les membres du Caucus se sont accordés sur leur vision et leur mission communes avant d'identifier les objectifs opérationnels du Caucus.

L'élaboration du plan stratégique a suivi les étapes suivantes :

- Analyse des forces et des faiblesses, des opportunités et menaces
- Détermination de la vision
- Identification de la mission
- Définition d'axes stratégiques
- Définition d'objectifs opérationnels
- Identification d'indicateurs de suivi et de contrôle
- Elaboration d'un plan d'action

Les objectifs ont été établis de manière à être SMART, c'est-à-dire spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporellement définis.

L'Atelier a été animé par un consultant, formateur spécialisé en planification stratégique (Suisse) et par une ancienne députée présidente d'un forum de femmes parlementaires (Burundi). Il a été mis en œuvre avec l'appui technique et financier de l'UIP.

L'élaboration du plan stratégique a également permis aux membres du Caucus de resserrer leurs liens en réfléchissant ensemble et en complémentarité sur les axes de leurs travaux communs.

Certaines considérations d'ordre général ont guidé la réflexion et les travaux durant l'Atelier, dont :

- Ne pas être trop ambitieux étant donné les limites de temps imposées par le mandat de la législature ;
- Se focaliser sur l'action législative et le travail parlementaire ;
- Ne jamais répercuter les mésententes partisans au sein du caucus ;
- Avoir une attitude fédératrice en toute circonstance ;
- Travailler avec passion et dévouement ;
- Communiquer de manière positive, se féliciter des réussites ;
- Chaque membre a un rôle et une valeur qu'il faut additionner.

## **Le Plan Stratégique du Caucus Fempaci**

Après sa partie introductive et contextuelle ci-dessus, le Plan stratégique contient une matrice des forces, faiblesses, opportunités et menaces.

Il énonce la vision du Caucus Fempaci, vision qui témoigne de l'objectif global du Caucus et qui tend à rassembler autour d'une aspiration générale commune pour l'avenir.

Il énonce également la mission du Caucus, à travers une déclaration définissant sa vocation et sa focalisation.

Après cela, le Plan reprend les axes stratégiques contenus en tant qu'objectifs généraux dans son règlement d'ordre intérieur et qui conduiront le caucus vers la réalisation de ses ambitions durant les prochaines années. Les axes sont liés entre eux et se complètent. En leur centre se trouve le travail parlementaire qui sous-tend l'ensemble de l'action du Caucus.

Chaque axe stratégique s'articule autour de résultats à atteindre, eux-mêmes subdivisés en actions. Les actions sont assorties d'échéances et d'indicateurs de suivi et de contrôle. Les parties responsables au sein du Caucus y sont spécifiées.

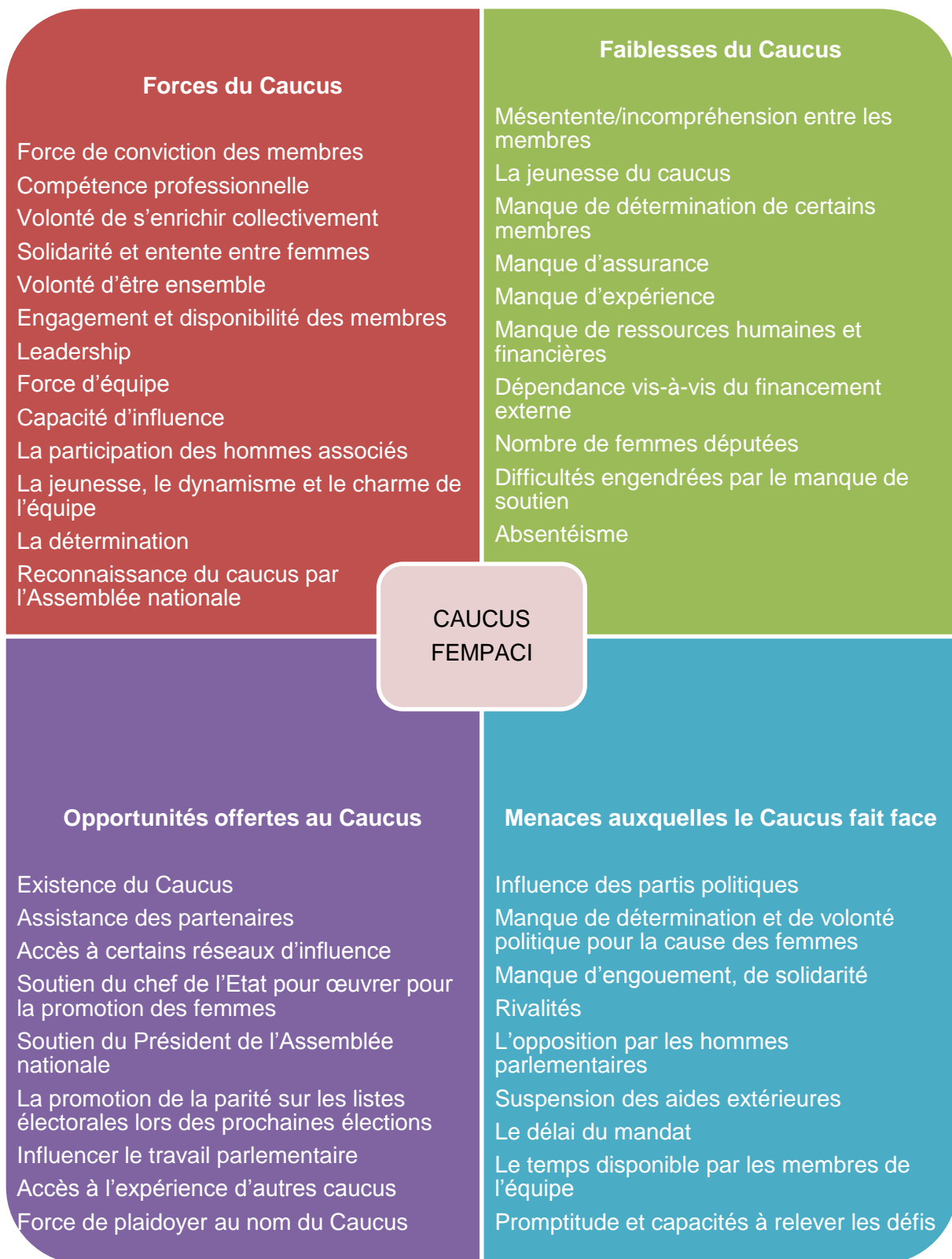
Les actions prévues dans le Plan stratégique seront mises en œuvre suivant un ordre de priorité. Les actions prioritaires sont indiquées ci-après. Il ne sera pas possible de mettre en œuvre immédiatement et simultanément toutes les actions énoncées dans ce plan. Certaines ne pourront être mises en œuvre que lorsque les ressources nécessaires auront été trouvées.

Ce Plan stratégique guidera l'action du Caucus durant les prochaines années. Il fera l'objet d'un suivi régulier et d'une évaluation en fin de parcours.

La mise en œuvre du Plan stratégique dépendra des ressources disponibles. Une levée de fonds devra être menée selon les étapes décrites dans l'axe stratégique 10 du présent plan. Un document indiquant les budgets requis pour chaque action sera préparé.

Un mécanisme de coordination de l'appui des organisations internationales au Caucus sera mis en place par le Caucus en partenariat avec l'UIP.

## Matrice des forces, faiblesses, opportunités et menaces



## **Vision du Caucus Fempaci**

**Une société ivoirienne prospère et solidaire, qui garantit l'égalité des sexes et dans laquelle le rôle des femmes est valorisé et leur leadership affirmé**

Avant de décider de la vision énoncée ci-dessus, les membres du Caucus ont proposé différentes options et les ont débattues. Les différentes options étaient les suivantes :

- Obtenir le plus grand nombre de femmes députées suite aux prochaines élections
- Les femmes représentantes de plus de 50% de la population ivoirienne, le caucus améliore les textes de lois en faveur des femmes
- Un caucus fort pour le bonheur des femmes ivoiriennes
- Favoriser l'émergence de la femme ivoirienne (valorisation, prise de décision, représentation)
- Affirmer le leadership politique, économique et social de la femme ivoirienne
- Mettre le parlement au cœur de la promotion du genre
- Avoir un parlement sensible à la promotion du genre
- Pérenniser le caucus
- Etre un socle, un repère au-delà des personnes et du temps par les actions en faveur de l'avancement, l'émergence, l'égalité des sexes et la promotion de la femme ivoirienne
- Contribuer à faire de la femme ivoirienne un maillon essentiel du développement économique, politique et social de la Côte d'Ivoire
- Que les actions du caucus soient bénéfiques et profitantes aux femmes ivoiriennes pour avoir plus de courage et de détermination
- Pour une législation et des politiques favorables à la promotion des femmes

## **Mission du Caucus Fempaci**

**Mettre notre position d'influence en tant que législateurs au service des droits des femmes, de l'égalité des sexes, et de la prise en compte du genre par le travail parlementaire**

La mission énoncée ci-dessus a été reprise de la vocation du Caucus telle que spécifiée dans son règlement intérieur.

## **Axes stratégiques du Caucus Fempaci**

**Renforcer la solidarité entre les femmes députés**

**Contribuer à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale**

**Contribuer à l'initiation de lois favorables à l'égalité des sexes et à la révision de lois discriminatoires**

**Contribuer à la promotion des politiques d'égalité des sexes**

**Promouvoir la participation des femmes dans toutes les instances décisionnelles**

**Renforcer le partenariat entre les femmes et les hommes parlementaires**

**Assurer la prise en compte du genre dans les travaux et les structures de l'Assemblée nationale**

**Renforcer la prise en compte du genre au sein des partis politiques**

**Sensibiliser la population sur la promotion des femmes et leurs droits**

**Promouvoir et renforcer les partenariats avec les autres institutions, organisations et réseaux nationaux et internationaux**



## Objectifs opérationnels

AXE STRATEGIQUE 1						
Renforcer la solidarité entre les femmes députées						
RESULTATS ATTENDUS	ACTIONS (Les actions prioritaires sont en couleur)	RESPONSABLES	ECHEANCE			INDICATEURS DE MESURE
			2014	2015	2016	
Une bonne communication et une compréhension mutuelle sont instaurées au sein du Caucus	1 Réunion d'information par mois	Bureau Exécutif	X	X	X	Procès-verbaux
	Envoi de courriels et de SMS d'information chaque semaine	Secrétaire Générale	X	X	X	
	Réunions d'entente et de dissipation des malentendus en cas de besoin	Bureau et les concernées	X	X	X	Nombre de participants
Des rencontres régulières sont organisées	1 Réunion thématique par mois	Bureau Exécutif	X	X	X	Rapports des réunions
	4 Assemblées générales par an	Présidente et membres	X	X	X	Procès-verbaux des assemblées
L'esprit d'équipe est renforcé	Manifestations communes dans les régions, sur invitation d'une femme députée	Toutes	X	X	X	Nombre de manifestations
	Participation aux événements sociaux	Toutes	X	X	X	Nombre d'événements sociaux
	Atelier de formation au travail d'équipe	Bureau Exécutif	X			Nombre de participants
	Développement d'un code d'éthique du caucus	Bureau Exécutif	X			Code disponible
	Bilan d'activité et brochure sur le caucus et ses membres	Bureau Exécutif		X		Bilan et Brochure disséminés

**AXE STRATEGIQUE 2**

**Contribuer à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale**

RESULTATS ATTENDUS	ACTIONS (Les actions prioritaires sont en couleur)	RESPONSABLES	ECHEANCE					INDICATEURS DE MESURE
			2014	2015	2016			
Le Caucus est un exemple de cohésion nationale et le fait savoir	Aller chercher les absentes	Equipe à Définir	X					100% participation
	Assurer une bonne communication et des décisions par consensus	Présidente	X					0 départ
	Communiquer ensemble sur le Caucus auprès d'influenceurs nationaux ou locaux	Toutes	X					20 groupes d'influenceur
	Organiser une conférence de presse auprès des médias	Bureau Exécutif	X					Passage dans les journaux TV
Le Caucus s'implique dans l'anticipation et la consolidation de l'unité nationale	Mise en place d'un groupe «Unité Nationale»	Bureau Exécutif	X					Nomination des membres du groupe
	Alerter et prendre position en cas de risque d'unité nationale envers le Parlement, les Influenceurs, les Medias et l'Opinion	Bureau Exécutif	X	X	X	X	X	Nombre d'intervention

AXE STRATEGIQUE 3

Contribuer à l'initiation de lois favorables à l'égalité des sexes et à la révision des lois discriminatoires

RESULTATS ATTENDUS	ACTIONS (Les actions prioritaires sont en couleur)	RESPONSABLES	ECHEANCE			INDICATEURS DE MESURE
			2014	2015	2016	
Une participation minimale de 30% des femmes à l'Assemblée nationale est garantie par la loi électorale	Consultations et plaidoyers auprès des décideurs principaux	Tous	X			Nombre de consultations
	Sensibilisation des hommes et des femmes parlementaires	Tous	X			Nombre de participants
	Rédaction de propositions d'amendement au code électoral pour intégrer au moins 30% de femmes	Equipe à définir	X			Document provisoire préparé
	Inscription du texte amendé à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale	Présidente	X			Agenda de l'Assemblée
	Discussion des amendements dans le caucus	Bureau Exécutif	X			Procès-verbal
	Promotion des amendements dans les commissions	Tous		X		Nombre de rencontres et discussions
Une loi sur les violences faites aux femmes est initiée	Consultations avec le gouvernement et la société civile	Tous		X		Nombre de participants
	Rédaction d'une proposition de loi	Equipe à définir		X		Proposition déposée

AXE STRATEGIQUE 4

Contribuer à la promotion des politiques d'égalité des sexes

RESULTATS ATTENDUS	ACTIONS (Les actions prioritaires sont en couleur)	RESPONSABLES	ECHEANCE					INDICATEURS DE MESURE
			2014	2015	2016			
Les instruments juridiques nationaux et internationaux sont appliqués	Répertorier les instruments juridiques	Commission Juridique	X					Référenciel disponible
	Editer un fascicule détaillant les instruments juridiques	Commission Juridique		X				Fascicule prêt
	Distribuer le fascicule aux Influenceurs (Gouvernement, Députés, Partis politiques, Leaders Religieux, etc...)	Commission Juridique		X				Distribution du fascicule
	Réagir officiellement et avec force à toute situation de non-conformité aux textes	Toutes avec Commission Juridique	X	X	X	X	X	Nombre d'interpellations
La promotion des exemples positifs est assurée	Recenser tous les exemples positifs	Toutes avec Commission Intégration	X	X	X	X	X	Nombre d'exemples
	Informier toutes les Députées une fois par mois	Secrétaire Générale	X	X	X	X	X	12 notes par an
	Se féliciter toujours d'un élément positif dans chaque communication locale ou nationale	Toutes	X	X	X	X	X	Répertoire des communications

**AXE STRATEGIQUE 5**

**Promouvoir la participation des femmes dans les instances décisionnelles**

RESULTATS ATTENDUS	ACTIONS (Les actions prioritaires sont en couleur)	RESPONSABLES	ECHEANCE					INDICATEURS DE MESURE
			2014	2015	2016	2017	2018	
Les femmes sont présentes dans tous les organes décisionnels	Inventorier les organes décisionnels importants (Administration, Conseil d'Administration, Direction Générale publique et privée...)	Equipe à définir	X					Liste à disposition
	S'assurer de la mise à jour de la liste des compétences féminines	Equipe	X					Liste mise à jour
	Communiquer sur la place des femmes dans les organes décisionnels avec classement et/ou bilan	Equipe					X	Nombre de communication
	Attaquer les forteresses : santé, éducation... et grands groupes	Toutes	X	X	X	X	X	Nombre de forteresses infiltrées
Les femmes sont sensibilisées à leur importance dans les organes décisionnels	Organisation de conférences, ateliers, débats etc... pour des groupes de femmes et avec la participation de femmes «reconnues»	Toutes	X	X	X	X	X	Nombre de manifestations (2 par an minimum)

AXE STRATEGIQUE 6

Renforcer le partenariat entre hommes et femmes

RESULTATS ATTENDUS	ACTIONS (Les actions prioritaires sont en couleur)	RESPONSABLES	ECHEANCE					INDICATEURS DE MESURE
			2014	2015	2016			
Les hommes parlementaires sont sensibilisés	Séminaire d'information sur les instruments juridiques favorables à l'égalité des sexes en utilisant le répertoire du Caucus	Bureau exécutif et membres associés (hommes députés)	X					Rapport du séminaire
	Formation des hommes et des femmes parlementaires en plaidoyer sur l'égalité des sexes	Bureau exécutif et membres associés (hommes députés)		X				Nombre de participants
Les hommes adhèrent et soutiennent les actions des femmes	Des hommes parlementaires participent aux célébrations du 8 mars, de la fête des mères et du 25 novembre	Bureau exécutif et membres associés (hommes députés)	X	X	X	X	X	Nombre de participants hommes
Le parlement est le lieu de défense et de promotion de l'égalité des sexes	Le caucus célèbre les hommes à la fête des pères	Tous	X	X		X		
	Etablir un comité de veille composé d'hommes et de femmes sur l'égalité des sexes	Bureau Exécutif et Bureau de l'Assemblée national		X				Comité établi
	Etablir/former une petite équipe d'assistants spécialisés en genre	Bureau Exécutif		X				2 à 3 personnes sont opérationnelles

AXES STRATEGIQUE 7

Assurer la prise en compte du genre dans les travaux et les structures de l'assemblée nationale

RESULTATS ATTENDUS	ACTIONS (Les actions prioritaires sont en couleur)	RESPONSABLES	ECHEANCE					INDICATEURS DE MESURE
			2014	2015	2016	2017	2018	
Le genre est pris en compte dans les travaux de l'assemblée	Interpellations du gouvernement sur les questions d'égalité et de prise en compte du genre	Bureau Exécutif	X	X	X	X	X	Nombre d'interpellations
	Faire des communications médiatiques régulières dans les médias sur les questions d'égalité et de prise en compte du genre	Tous et commission de communication	X	X	X	X	X	Nombre de communications
	Mener une analyse de l'application de lois prioritaires dans une perspective genre	Bureau Exécutif et commission juridique		X				Nombre d'analyses produites
	Formation en genre pour les fonctionnaires des services législatifs de l'Assemblée	Bureau Exécutif	X					Nombre de participants
Les structures de l'assemblée nationale prennent en compte le genre	Initiation d'une auto-évaluation sur la base de la méthodologie de l'UIP	Bureau Exécutif		X				Un rapport d'évaluation est produit
	Formuler des recommandations pour que les femmes députées soient représentées dans les structures	Bureau Exécutif		X				Recommandations formulées
	Promouvoir la participation des femmes députées dans les commissions, le bureau et les groupes dans les cas de renouvellement	Bureau exécutif	X	X	X	X	X	% de femmes dans les différentes structures

AXE STRATEGIQUE 8

Renforcer la prise en compte du genre au sein des partis politiques

RESULTATS ATTENDUS	ACTIONS (Les actions prioritaires sont en couleur)	RESPONSABLES	ECHEANCE			INDICATEURS DE MESURE
			2014	2015	2016	
Les femmes sont influentes dans les organes décisionnels de tous les partis	Réagir dans le cas où un parti n'a pas de femme au sein de l'Organe décisionnel	Toutes	X			Nombre de réaction
	Imposer des quotas de femmes au sein des organes	Toutes	X			Minimum 30%
Les femmes sont présentées aux élections avec les moyens nécessaires et sont élues	Sensibiliser, encourager et soutenir les femmes au sein des partis politiques	Toutes	X			Nombre de femmes contactées
	Influer pour modifier les règles du financement des partis en fonction du nombre d'élues	Tous	X			Décision
La promesse de quota est concrétisée	Préparer la société civile aux quotas	Toutes	X			Accord de tous les Influenceurs
	Rencontrer le Président de la République pour demander un projet de loi sur le quota	Toutes	X			Projet de loi déposé



**AXE STRATEGIQUE 9**

**Sensibiliser la population sur la promotion des femmes et leurs droits**

RESULTATS ATTENDUS	ACTIONS (Les actions prioritaires sont en couleur)	RESPONSABLES	ECHEANCE					INDICATEURS DE MESURE
			2014	2015	2016			
Chaque individu est convaincu que la promotion de la femme est une exigence pour la société	Créer des slogans sensibilisateurs tels que «La femme au cœur du développement de la Côte d'Ivoire»	Toutes	X					Nombre de slogans (2-3)
	Sensibiliser la population des principales villes au moyen d'une caravane «La femme au cœur du développement de la Côte d'Ivoire» ou « Le bus du Caucus »	Toutes	X					Nombre de sorties de la caravane
	Utiliser tous les moyens de communication pour sensibiliser	Toutes	X	X	X	X	X	
Les droits des femmes sont vulgarisés et respectés	Intégrer le droit des femmes dans la caravane	Toutes	X					
	Etablir une collaboration avec l'association des femmes juristes	Toutes	X					Partenariat établi
	Réagir officiellement et vigoureusement à toute situation de violation des droits	Toutes	X	X	X	X	X	Nombre d'actions menées
	Assister la victime au cas par cas	Toutes	X	X	X	X	X	Nombre d'interventions

**AXE STRATEGIQUE 10**

**Promouvoir et renforcer les partenariats avec les autres institutions, organisations et réseaux nationaux et internationaux**

RESULTATS ATTENDUS	ACTIONS (Les actions prioritaires sont en couleur)	RESPONSABLES	ECHEANCE					INDICATEURS DE MESURE
			2014	2015	2016			
Obtenir le soutien des institutions étatiques	Rencontres avec les représentants de l'Etat pour promouvoir le Caucus	Bureau Exécutif	X					Nombre de rencontres
	Adresser des courriers de présentation du Caucus aux représentants des organisations internationales et aux Ambassades	Présidente	X					Nombre de lettres
	Réunions de présentation du caucus aux organisations internationales et aux Ambassades	Bureau Exécutif	X					Nombre de réunions
La coordination de l'appui des organisations internationales au Caucus est assurée	Un mécanisme de coordination est établi au sein du caucus en partenariat avec l'UIP	Bureau exécutif et UIP	X					Mécanisme établi et fonctionnel
	Un budget est préparé par le mécanisme de coordination indiquant les coûts et les sources de financement	Bureau exécutif et UIP	X					Le budget est disponible
Les relations entre le Caucus et les organisations de la société civile sont renforcées	Rencontres sur des sujets d'actualité	Bureau exécutif	X	X	X	X	X	Nombre de participants
	Associer la société civile aux actions menées par le Caucus	Bureau exécutif	X	X	X	X	X	Nombre d'actions menées

